

Vœux 2025

Jérémy TRACQ, Maire de Bessans

L'année 2024 a vu l'instabilité largement installée au niveau international gagner également l'échelon national. La dissolution de l'Assemblée Nationale, supposée clarifier les équilibres politiques, a malheureusement sérieusement fragilisé nos institutions et les perspectives d'une stabilité gouvernementale, avec des conséquences à prévoir sur les plans économique et social.

Les collectivités s'en trouveront nécessairement impactées, de même que le quotidien des Français.

Dans cette période troublée, plus que jamais, les communes et intercommunalités doivent jouer un rôle majeur auprès de proximité auprès des habitants.

Une intercommunalité solide et structurée doit permettre de faire rayonner la Haute-Maurienne Vanoise et l'ensemble de ses communes, aujourd'hui et demain. C'est dans le collectif et la mutualisation que se sublimeront nos nombreux atouts.

A Bessans, l'engagement collectif de l'équipe municipale au service de l'intérêt général reste intact.

Notre action s'articule, pour rappel, autour des quatre grands axes suivants : maîtrise des finances, développement économique, amélioration du cadre de vie et présence forte dans les organismes extérieurs.

Elle s'appuie sur un document structurant, le Plan Local d'Urbanisme (PLU), entré en vigueur en février 2020.

Le début de saison a été un succès, le snowfarming permettant une ouverture du domaine nordique dès le début du mois de novembre, avec une présence massive d'athlètes (notamment ceux des équipes de France de biathlon et ski de fond), un intérêt réel de la part du grand public, des ventes de forfaits pour la station, des embauches précoces, de l'activité économique pour les hébergeurs et les commerces ayant choisi d'ouvrir, et bien sûr un fort impact médiatique.

L'hiver sera par ailleurs encore riche en événements permettant de faire rayonner notre village-station.

2024 a été largement marquée par les importantes crues qui ont touché Bessans, fin juin, puis début septembre. Elles ont été les plus dévastatrices que nous ayons connues depuis 30 ans.

Heureusement, nous n'avons eu à déplorer aucune victime, et les bâtiments n'ont pas été impactés.

Cependant, les dégâts ont été nombreux sur les routes, chemins, pistes, ponts, passerelles, réseaux, forêts et terres agricoles.

Après diverses interventions d'urgence, nous avons fait le choix d'engager des travaux importants de remise en état, pour proposer un domaine skiable de qualité lors de l'hiver 2024-2025, mais aussi pour permettre la continuité des activités agricoles et forestières. Il restera encore du travail en 2025.

Au total, les coûts liés aux réparations de ces crues sont estimés à 2 000 000 € pour Bessans.

Malgré la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et les aides obtenues ou espérées, l'impact sera important et durable sur les finances communales. Elles pourraient nous obliger à redéfinir certaines priorités, à reporter des réalisations.

Dans ce contexte, plus que jamais, nous poursuivrons une politique budgétaire rigoureuse à tous les niveaux, avec le souci de décider en responsabilité, avec cohérence et dans l'intérêt de Bessans.

En dépit de ces aléas climatiques, l'année écoulée a permis diverses réalisations et l'avancée de dossiers pour lesquels les efforts se poursuivront en 2025 :

- Mise en service de la microcentrale hydroélectrique sur le "Ré Bruyant".
- Réalisation d'une aire de camping-cars au lieu-dit "Lonquart".
- Mise en séparatifs de réseaux sur le secteur des Chaudannes.
- Installation de bornes de recharge de véhicules électriques.
- Renouvellement du label UNESCO "Terre d'Alpinisme".
- Cela est complété par diverses actions en matière de travaux, de patrimoine, d'économies d'énergie, de sécurité, de transports, de social...

Les efforts restent par ailleurs soutenus pour permettre l'avancée de nombreux dossiers structurants, à travers des études, des échanges avec les services de l'État, des partenariats avec certains organismes.

Ainsi, nous entendons poursuivre le travail concernant la modernisation du site international de biathlon, l'urbanisation des secteurs "Aval des Conchettes" et "Sommet de la Ville", la rénovation des chapelles Saint Etienne et Sainte Anne, l'aménagement de la Maison Bernard ou encore le renouvellement du pont des remontées mécaniques. L'obtention des autorisations administratives et des financements demande patience et persévérance.

Au nom du Conseil Municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2025, avec une pensée particulière pour les personnes qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée, et pour celles qui sont dans la peine ou touchées par des ennuis de santé.

Que cette année soit porteuse de santé, de bonheur, d'épanouissement et d'espoir pour vous pour tous ceux qui vous sont chers.

Merci encore à toutes et à tous de contribuer, chacun à votre niveau, à faire de Bessans un village vivant et dynamique.